

Assistance aux litiges



Expert de confiance

Expert agréé près les tribunaux, FIDUC EXPERTS **assiste les entreprises et les particuliers** à la résolution de leurs conflits. Aux cotés des avocats, nous participons à la stratégie de défense des intérêts du client en apportant une dimension technique aux échanges contradictoires.

Nous intervenons dans la constitution de vos dossiers de réclamation financière dans le cadre d'**évaluation de préjudices**.

Notre étroite collaboration avec les avocats facilite le règlement **rapide et efficace** de vos litiges.

Missions proposées

- Estimation d'un préjudice provenant d'un sinistre, d'une contrefaçon, d'une mauvaise application d'une convention, d'une rupture abusive d'un contrat, et nécessitant le calcul d'une perte d'exploitation ou de revenus
- Appréciation des conséquences du dysfonctionnement du contrôle interne d'une entreprise
- Analyse d'opérations litigieuses entre sociétés d'un même groupe
- Audit des comptes d'une société cédée permettant la mise en œuvre de la clause de garantie d'actif et de passif
- Evaluation d'une entreprise (dans le cadre d'une cession,

apport, succession, donation...).